



Sels agro-alimentaires
Sel de déneigement
Pastilles pour adoucisseurs d'eau
Adoucisseurs : installation et entretien
Fontaine à eau sur réseau
Pastilles de sel pour piscines

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

CHLORURE DE SODIUM (sel raffiné)

I - IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Nom du produit : **CHLORURE DE SODIUM**

Fournisseur : *AROMYS*
La gare marchandise – ZI n°3
37360 Neuillé Pont Pierre

II - COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Nom chimique usuel/générique : Chlorure de sodium
chlorure de sodium : 99,9 % minimum sur base sèche
(dont % en poids: 39,4 % = Sodium : 60,6 % = chlorure
le sel est traité en part par millions d'agent anti-mottant non toxique:
hexacyanoferrure de sodium (E535)

Synonymes (A): sel
Numéro CAS (A):7647-14-5
Numéro EINECS : 231-598-3
Formule brute : NaCl
Famille chimique : sel inorganique

III - IDENTIFICATION DES DANGERS

Inhalation: une haute concentration de poussière de sel peut créer une inflammation des muqueuses.

Contact avec la peau: en cas de contact prolongé avec la peau, le sel ou des solutions salées peuvent irriter la peau.

Contact avec les yeux: le sel et ses solutions ne sont pas toxiques, mais peuvent en cas de contact prolongé, causer des picotements.

Ingestion: l'ingestion de quantités excessives de sel peuvent provoquer des effets toxiques: une forte concentration peut entraîner des réactions inflammatoires dans les parties gastro-intestinales et peuvent provoquer le vomissement.

L'ingestion, particulièrement chez les jeunes enfants, de solutions fortement salées peuvent être parfois fatales.

IV - PREMIERS SECOURS

Inhalation: respirer de l'air frais, mettre au repos, donner à boire si besoin.

Contact avec les yeux : rincer à l'eau. consulter éventuellement un médecin

Ingestion : (en grande quantité): en cas de malaise, consulter un médecin si le malade est conscient, faire boire abondamment.

Contact avec la peau: rincer à l'eau.

V - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés : adapter l'agent d'extinction à l'environnement

Dangers spécifiques: non combustible
au delà de 800°C, la vapeur émise peut être particulièrement irritante.

VI - MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Eviter un contact prolongé avec la peau, éviter l'inhalation de poussière concentrée; sinon, une manipulation normale est suffisante.

Méthodes de nettoyage : Récupérer à l'état sec. Evacuer pour élimination.
Rincer abondamment les résidus à l'eau.

VII - MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation : Pas d'autres spécifications

Stockage : Stocker le récipient hermétiquement fermé et dans un endroit sec.

VIII - CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Equipements de protection individuelle :

protection respiratoire: pas nécessaire

protection des mains : nécessaire, en cas de contact prolongé

protection des yeux : pas nécessaire

Mesures d'hygiène industrielle: Se laver les mains après le travail

IX - PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Etat physique : poudre cristalline

Couleur : blanc

Odeur : inodore

Changement d'état

Valeur du pH : 50 g/l eau (20°C) : env. 6

Températures spécifiques :

Point d'éclair : non applicable

Température de fusion : 802°C

Température d'ébullition : 1413°C

Pression de vapeur : 2,4 mm Hg à 747°C

Caractéristiques d'explosivité : non applicable

Ininflammable

Masse volumique : 20°C : 2.16 g/cm³

Densité apparente : env. 1140 kg/m³

Solubilité : dans l'eau 20°C : 360 g/l

X - STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité : stable dans les conditions normales d'utilisations

Conditions à éviter : aucune

Matières à éviter : aucune

Produits de décomposition dangereux : Aucune

XI - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

En cas d'ingestion de quantités élevées: nausées, vomissements.

DL50 (voie orale, rat) : 3000 mg/kg.

Aucun effet toxique n'est à craindre en cas de manipulation appropriée. A

haute concentration: en cas de contact avec les yeux: irritation.

En cas d'inhalation, la poussière peut être irritante.

XII - INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Ecotoxicité aigue

Poissons, espèces diverses, LC 50 , 96 heure(s), > 10000 mg/l

Algues, ankistrodesmus falcatus, EC 50, 4800 mg/l

Crustacés, Daphnia Magna, LC 50, 24 heures > 3000 mg/l

Mobilité

Résultats : évaluation en cours

Résultats : possibilité d'accumulation de chlorure dans le sol et les plantes.

Dégradabilité abiotique

Résultats : évaluation en cours

Dégradabilité biotique

Résultats : évaluation en cours

Potentiel de bioaccumulation

Résultats : évaluation en cours

Appréciation : non dangereux pour les organismes aquatiques.

XIII - CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Méthodes recommandées pour le produit : Il n'existe pas encore de réglementation uniforme concernant l'élimination des produits chimiques et leurs résidus au sein de la CE. Les produits chimiques et leurs résidus doivent être considérés comme des déchets spéciaux. Leur élimination est réglementée par chaque Etat membre de la Communauté. Nous vous recommandons de prendre contact avec les autorités compétentes 'administration ou sociétés spécialisées dans l'élimination des déchets qui vous informeront des mesures à prendre en matière d'élimination.

Diluer abondamment avec de l'eau.

Méthodes recommandées pour emballage souillé :

Se conformer aux règlements et arrêtés préfectoraux en vigueur.

XIV - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

aucune particularité, ce produit étant non dangereux.

pour le transport en vrac, les matériels utilisés ne doivent contenir aucun produit susceptible d'altérer la qualité du chlorure de sodium.

XV - INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Numéro CEE : 231-598-3

XVI - AUTRES INFORMATIONS

Types d'utilisation : alimentation humaine, animale, applications industrielles, détergence...

Ce produit doit être stocké, manipulé et utilisé avec une bonne hygiène industrielle, en conformité avec les prescriptions réglementaires en vigueur.
Leur non respect ne saurait engager notre responsabilité.

Les informations portées sur cette fiche sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. Elles sont données de bonne foi.

Date de mise à jour	21/06/2011					
---------------------	------------	--	--	--	--	--